# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 10 JANVIER.


## Le meurtre en Louisiane.

Dans ses deux dernières dépêches à Washington, le général Sheridan annonce au ministre de la guerre Belknap qu'il prépare un tableau de tous les meurtres qui ont été commis en Louisiane depuis deux années et qu'il a compté par milliers, malheureusement.

Notre Gouvernement qui ne respecte rien, pas même la vérité, ne s'est guère ému de ces nouvelles épouvantables. Il a fallu que le général Sheridan, en personne, vînt à la Nouvelle-Orléans pour qu'il s'aperçut qu'il y avait quelque chose de pourri dans l'état de la Louisiane. Et encore, ce n'est pas assez de la présence de Sheridan à la Nouvelle-Orléans pour que le Gouvernement ouvre les yeux à la vérité. Il faut que le général Sheridan, en personne, vienne à Washington, pour que le Président Grant et son Cabinet consentent à écouter ses rapports.

Mais, même après avoir entendu le général Sheridan, le Président Grant et son Cabinet ne semblent pas encore avoir compris toute la gravité de la situation. Ils ne paraissent pas encore avoir compris que le Gouvernement fédéral a le devoir impérieux de protéger les citoyens de la Louisiane contre les assassinats dont ils sont journellement victimes, et de rétablir l'ordre dans cet état.

Le Président Grant et son Cabinet ne semblent pas encore avoir compris que le Gouvernement fédéral a le droit et le devoir de dissoudre la Législature de la Louisiane, qui est l'instrument de la faction qui a mis cet état en coupe réglée, et qui a fait de la Louisiane un enfer.

Le Président Grant et son Cabinet ne semblent pas encore avoir compris que le Gouvernement fédéral a le droit et le devoir de déposer le Gouverneur de la Louisiane, qui est le chef de la faction qui a mis cet état en coupe réglée, et qui a fait de la Louisiane un enfer.

Le Président Grant et son Cabinet ne semblent pas encore avoir compris que le Gouvernement fédéral a le droit et le devoir de déposer le Maire de la Nouvelle-Orléans, qui est le chef de la faction qui a mis cette ville en coupe réglée, et qui a fait de la Nouvelle-Orléans un enfer.

Le Président Grant et son Cabinet ne semblent pas encore avoir compris que le Gouvernement fédéral a le droit et le devoir de déposer les Conseils municipaux de la Nouvelle-Orléans, qui sont les instruments de la faction qui a mis cette ville en coupe réglée, et qui a fait de la Nouvelle-Orléans un enfer.

Le Président Grant et son Cabinet ne semblent pas encore avoir compris que le Gouvernement fédéral a le droit et le devoir de déposer les Juges de la Nouvelle-Orléans, qui sont les instruments de la faction qui a mis cette ville en coupe réglée, et qui a fait de la Nouvelle-Orléans un enfer.

Le Président Grant et son Cabinet ne semblent pas encore avoir compris que le Gouvernement fédéral a le droit et le devoir de déposer les Juges de la Louisiane, qui sont les instruments de la faction qui a mis cet état en coupe réglée, et qui a fait de la Louisiane un enfer.

Le Président Grant et son Cabinet ne semblent pas encore avoir compris que le Gouvernement fédéral a le droit et le devoir de déposer les Shérifs de la Louisiane, qui sont les instruments de la faction qui a mis cet état en coupe réglée, et qui a fait de la Louisiane un enfer.

Le Président Grant et son Cabinet ne semblent pas encore avoir compris que le Gouvernement fédéral a le droit et le devoir de déposer les Maires de la Louisiane, qui sont les instruments de la faction qui a mis cet état en coupe réglée, et qui a fait de la Louisiane un enfer.

Le Président Grant et son Cabinet ne semblent pas encore avoir compris que le Gouvernement fédéral a le droit et le devoir de déposer les Conseils municipaux de la Louisiane, qui sont les instruments de la faction qui a mis cet état en coupe réglée, et qui a fait de la Louisiane